

# Les maux qui courent

Bulletin de santé publique, région des Laurentides  
destiné aux professionnels de la santé

Vol. 11 N° 4 Septembre 2004

## Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre, Semaine mondiale de l'allaitement maternel, sous le thème «L'allaitement maternel exclusif: un étalon-or sûr, intelligent et durable»

par Nicole Lapointe, répondante régionale en allaitement  
et Isabelle Côté, consultante régionale en lactation

La Direction de santé publique des Laurentides rappelle aux professionnels de la santé l'importance de promouvoir et de soutenir l'**allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de vie**: à l'exclusion du lait maternel, on ne donnera au nourrisson aucun aliment ni boisson, incluant de l'eau, sauf indication médicale. De plus, l'OMS et l'UNICEF recommandent que l'allaitement au sein soit poursuivi, avec l'alimentation solide adéquate, jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

### Selon **Les lignes directrices sur l'allaitement maternel au Québec (MSSS 2001)**, les professionnels de la santé ont la responsabilité de :

- 1 renseigner les femmes enceintes et leurs conjoints sur:
    - les différences entre le lait maternel et les préparations commerciales pour nourrissons
    - les avantages et les réalités de l'allaitement maternel
    - les pratiques qui favorisent l'initiation de l'allaitement maternel et les diriger au besoin vers des ressources communautaires de soutien à l'allaitement
  - 1 contribuer à modifier les pratiques de soins qui entourent l'accouchement et la naissance pour faciliter le rapprochement de la mère et de son enfant
  - 1 soutenir les mères qui ont des difficultés à allaiter, les diriger vers des groupes d'entraide et, au besoin, vers des personnes compétentes susceptibles de les aider à résoudre leurs problèmes comme des consultantes certifiées en allaitement de l'IBCLC (International Board Certified Lactation Consultant), des cliniques d'allaitement et des médecins, infirmières ou diététistes-nutritionnistes ayant des compétences en allaitement
  - 1 mettre à jour leur formation en ce qui concerne la pratique de l'allaitement
  - 1 respecter le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*, tel que cité dans le précédent numéro, *Les maux qui courent*, juillet 2004.
  - 1 mettre en place les conditions nécessaires, temps, espace et soutien, pour faciliter l'allaitement maternel dans les cabinets privés et les établissements de soins.
- Toujours dans ses lignes directrices, le ministère de la Santé et des Services sociaux propose que, d'ici 2007, l'allaitement maternel à la sortie des services de maternité augmente à 85 % ( la moyenne régionale est actuellement de 78 %), qu'il atteigne 70 %, 60 % et 50 % respectivement aux deuxième, quatrième et sixième mois de la vie de l'enfant, et 20% à un an.



Les connaissances que transmettent les professionnels de la santé aux mères et à la communauté devraient contribuer à faire de l'**allaitement maternel exclusif** la norme dans la société.

### Médicaments et allaitement

Lequel des médicaments suivants est contre-indiqué chez une mère qui allaite?

- 1 Le métronidazole, 500 mg po bid pour 7 jours
- 1 La ciprofloxacine, 500 mg po bid pour 3 jours chez une patiente allergique à la pénicilline, par exemple
- 1 La paroxétine, 20 mg po die pour le traitement de la dépression post-partum
- 1 La warfarine, 5 mg po die pour le traitement d'une thrombophlébite ou comme traitement préventif après l'accouchement
- 1 Le lithium, 900 mg po die
- 1 Le naproxen, 500 mg po bid
- 1 L'acide valproïque, 500 mg po bid
- 1 La loratadine, 10 mg po bid
- 1 Le lorazépam, 1 mg po hs pour de l'insomnie
- 1 La prednisone, 50 mg po die pour 5 jours.

La réponse est le lithium. Toutefois, pour la prednisone, les données scientifiques actuelles ne s'appliquent qu'aux dosages inférieurs à 80 mg par jour; en ce qui concerne le métronidazole, certains auteurs recommandent de suspendre l'allaitement pour une période de douze heures lorsqu'il est prescrit en dose unique de deux grammes. Aux dosages courants, les autres médicaments, comme la plupart d'ailleurs, sont compatibles avec l'allaitement: en effet, bien qu'il y ait d'énormes variations, leur concentration est faible dans le lait maternel. Si les recommandations sont valables pour l'enfant né à terme et en bonne santé, elles peuvent cependant varier s'il s'agit d'un enfant né prématurément ou qui présente des problèmes de santé.

Source: tiré d'une communication personnelle de Brigitte Martin, B. Pharm., M. Sc., responsable du centre IMAGE, CHU Sainte-Justine. Révisé par Caroline Morin, B. Pharm., M. Sc., CHU Sainte-Justine.

## Hôpital Ami des bébés

La Direction de santé publique des Laurentides est fière d'annoncer qu'en mai dernier le Centre Hospitalier Saint-Eustache a été certifié «**Hôpital Ami des bébés**», une reconnaissance de l'OMS et de l'UNICEF. Cette accréditation est basée sur la formation des intervenants et sur des changements organisationnels et environnementaux favorisant l'initiation et le maintien de l'allaitement au sein ainsi que la création du lien affectif entre la mère et son enfant.

### Module d'autoformation sur l'allaitement maternel

Ce module a été créé par le docteur Diane Ducharme en 1997. Les médecins qui le compléteront obtiendront **3 heures de crédits de catégorie 1**. À la fin de ce module, ils seront en mesure, entre autres :

d'aider leurs patientes à amorcer l'allaitement au sein et à soutenir ces dernières par la suite;

d'apporter des solutions concrètes aux problèmes courants;

de faire face à des situations particulières telles que la maladie et la prise de médicaments par la mère.

Ce module n'est plus disponible à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Cependant, vous pouvez en obtenir une copie à la Direction de santé publique des Laurentides auprès de madame Rosanne Leduc, en composant le 450 436-8622, poste 3260.

### Ressources de soutien à l'allaitement maternel

1 Carrefour péri-naissance .....450 472-2555

1 Ligue La Leche .....1 866 255-2483

1 La Mèreveille .....819 623-3009

1 Nourri-Source Laurentides..1 866 436-8783

Association québécoise des Consultantes en lactation certifiées par l'IBLCE (International Board of Lactation Consultant Examiner): .....514 990-0262.

On obtiendra les coordonnées des pharmacies de quartier qui louent ou vendent des tire-laits électriques auprès de l'une de ces deux compagnies :

Medela .....1 800 435-8316

Ameda .....1 800 263-3263

Avec une prescription médicale, certaines compagnies d'assurance remboursent les frais de location d'un tire-lait de même que les frais d'une consultante en lactation certifiée par l'IBLCE.

### Info-Médicaments en Allaitement et Grossesse (IMAGE)

Des pharmaciens de la Chaire pharmaceutique Famille Louis-Boivin de l'Hôpital Sainte-Justine offrent un service de consultation téléphonique, tous les jours de la semaine de 9h à midi et de 13h à 16h, **pour répondre aux questions que se posent les professionnels de la santé** sur les médicaments en cours de grossesse et d'allaitement. Pour rejoindre les intervenants d'IMAGE, le numéro de téléphone à composer est le **514 345-2333**.

*Les produits naturels et les herbes médicinales peuvent être néfastes en cours d'allaitement. Il vaut mieux s'abstenir si on ne peut s'assurer de leur innocuité.*

### De précieuses références!

Hale Thomas, *Medications and Mother's Milk*, 11<sup>e</sup> édition Amarillo, Pharmasoft Publishing, 2004, 938 p.

The Academy of Breastfeeding Medicine: [www.bfmed.org/](http://www.bfmed.org/)

**Au printemps 2005, le docteur Jack Newman, pédiatre au Toronto's Hospital for Sick Children et pionnier des cliniques d'allaitement en centre hospitalier, donnera une formation sur l'allaitement maternel réservée aux médecins de la région des Laurentides. À suivre...**

### Nouveaux groupes visés par la vaccination gratuite contre l'influenza

par Denise Décarie, médecin-conseil



Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande dorénavant la vaccination contre l'influenza des **enfants âgés de 6 à 23 mois** ainsi que la vaccination des **contacts familiaux et des personnes qui prennent soin des enfants de 0 à 23 mois**. Cette recommandation est basée sur le fait que les enfants sont plus susceptibles de contracter l'influenza et de le transmettre, parce qu'ils excrètent le virus plus longtemps et en plus grande quantité. De plus, lors de la saison 2003-2004 en Grande-Bretagne et aux États-Unis, on a remarqué que la morbidité et la mortalité associées à l'influenza dans ce groupe d'âge étaient plus importantes que lors des saisons antérieures.

### Les maux qui courent

Responsable de la publication  
Denise Décarie, médecin-conseil

#### Lecture

Jean-Luc Grenier, médecin-conseil  
Caroline Duchesne, infirmière-conseil  
Gilles Chaput, service des communications

#### Publication

Direction de santé publique  
1000, rue Labelle, Saint-Jérôme Qc  
J7Z 5N6

#### Information et urgence

Tél.: 450 436-8622  
Télééc.: 450 569-6305

Ce bulletin est aussi disponible à l'adresse suivante:  
[www.rsss15.gouv.qc.ca](http://www.rsss15.gouv.qc.ca)

